

TECFÉE



TEST DE CERTIFICATION
EN FRANÇAIS ÉCRIT
POUR L'ENSEIGNEMENT

GUIDE DE PRÉPARATION
LE CODE LINGUISTIQUE

CÉFRANC



TABLE DES MATIÈRES

1.	INFORMATIONS GÉNÉRALES	1
1.1	Origine du TECFÉE	1
1.2	But du test	1
2.	PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES	1
2.1	Composantes du questionnaire	1
2.2	Nature des questions.....	2
2.3	Correction	3
3.	QUELQUES CONSEILS	4
4.	MODALITÉS DE PASSATION	5
5.	OUVRAGES DE RÉFÉRENCE.....	5
6.	RÉSULTATS	5
6.1	Envoi des résultats	5
6.2	Copie additionnelle des résultats.....	5
6.3	Seuil de réussite.....	5
6.4	Consultation	6
7.	REMBOURSEMENT	6
8.	REPRISE DU TEST	6
9.	REPORT DE LA PASSATION DU TEST À UNE DATE ULTÉRIEURE	6
10.	FRAIS D'INSCRIPTION À L'ÉPREUVE.....	6
11.	RÈGLE DE CONSERVATION DES DOCUMENTS	7
	ANNEXE.....	8

© CENTRE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS 2021

Tous les droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, sont réservés pour tous les pays. Toute reproduction par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite d'un représentant dûment autorisé du CENTRE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS ÉCRIT.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Origine du TECFÉE

Conformément à la Politique de la langue commune aux programmes de formation à l'enseignement adoptée par l'Association des doyens, des doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) en 2005, l'obtention d'un diplôme conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques.

C'est dans ce contexte que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les universités et le CÉFRANC ont décidé de collaborer pour mettre au point un nouvel examen, le *Test de certification en français écrit pour l'enseignement*, le TECFÉE.

1.2 But du test

Le but du TECFÉE est d'évaluer la compétence langagière attendue d'une personne qui poursuit une formation universitaire en enseignement et s'apprête à assumer, entre autres, un rôle de « modèle linguistique » auprès des élèves.

Le TECFÉE comprend deux parties : un questionnaire à choix multiples et une épreuve de rédaction.

2. PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES

2.1 Composantes du questionnaire

Ce test porte sur la connaissance du code linguistique et des règles qui le régissent. Il évalue la capacité à reconnaître un élément fautif et la capacité à identifier une règle ou une définition.

Le test est composé de 60 questions, sous forme de phrases, auxquelles le candidat ou la candidate doit répondre par a, b, c, ou d :

- 26 questions portent sur l'orthographe grammaticale et la morphologie;
- 13 questions portent sur la syntaxe et la ponctuation;
- 4 questions portent sur l'orthographe lexicale;
- 17 questions portent sur le vocabulaire.

Parmi ces 60 questions,

- 39 vérifient la capacité à reconnaître un élément fautif;
- 13 vérifient la capacité à reconnaître la bonne définition d'un mot, d'une expression ou d'un affixe;
- 8 vérifient la capacité à identifier une règle.

2.2 Nature des questions

Chaque section ou partie de section du test est précédée d'une consigne expliquant les éléments de contenu vérifiés.

Pour les questions d'identification portant sur l'orthographe grammaticale, la morphologie, l'orthographe lexicale et la partie du vocabulaire qui concerne les impropriétés (anglicismes, paronymes, etc.), l'élément vérifié est souligné et le candidat ou la candidate doit **repérer l'énoncé fautif**.

Exemple 1

Noircir la case correspondant à la phrase dans laquelle le mot ou groupe de mots souligné présente une erreur.

- a) Les élèves participant au concours sont très jeunes.
- b) Les moteurs fonctionnant à l'essence sont les meilleurs.
- c) Persistant dans leur erreur, ils ont tout perdu.
- d) Plusieurs soldats revenants de guerre sont traumatisés.

RÉPONSE : d

Pour les questions d'identification portant sur la syntaxe et la ponctuation, aucun mot n'est souligné et le candidat ou la candidate doit **repérer l'énoncé fautif**.

Exemple 2

Noircir la case correspondant à la phrase qui comporte une erreur de syntaxe. L'erreur peut porter, entre autres, sur l'emploi des pronoms, l'emploi de la préposition, l'emploi des modes et des temps, la négation.

- a) C'est le film que vous avez vu hier.
- b) Il y a plusieurs points auxquels je n'avais pas pensé.
- c) L'ouvrage dont il est question est introuvable.
- d) Voici le livre que je te parlais depuis si longtemps.

RÉPONSE : d

Pour la partie de la section « vocabulaire » qui concerne les définitions de mots et d'expressions ainsi que le sens de préfixes et de suffixes, le candidat ou la candidate doit **repérer l'énoncé correct**.

Exemple 3

Noircir la case correspondant à la bonne définition du mot *autodidacte*.

- a) Qui se déplace par lui-même.
- b) Qui s'instruit lui-même.
- c) Qui se fait par soi-même.
- d) Qui se sert de ses doigts.

RÉPONSE : b

Pour les questions de justification, le candidat ou la candidate doit **indiquer la justification correcte**.

Exemple 4

La phrase ci-dessous ne contient pas d'erreur. Choisir parmi les quatre explications proposées celle qui justifie correctement l'emploi ou l'accord de ce qui est souligné. Noircir la case qui y correspond.

Les cadeaux qu'ils nous ont faits sont magnifiques.

- a) Le complément direct *qu'*, qui remplace *ils*, est placé avant le verbe.
- b) Le complément direct *qu'*, qui remplace *Les cadeaux*, est placé avant le verbe.
- c) Le complément indirect *qu'*, qui remplace *ils*, est placé avant le verbe.
- d) Le complément indirect *qu'*, qui remplace *Les cadeaux*, est placé avant le verbe.

RÉPONSE : b

2.3 Correction

La correction du test sur le code linguistique est faite par lecteur optique.

3. QUELQUES CONSEILS

Pour bien se préparer à ce test, le candidat ou la candidate aurait avantage à réviser :

- la conjugaison;
- les homophones;
- les règles relatives à *tout, quelque, même, tel, etc.*;
- le pluriel des noms et des adjectifs;
- le genre des noms;
- l'accord de l'adjectif;
- l'accord du verbe;
- l'accord du participe passé;
- les mots invariables (adverbe, participe présent, infinitif);
- l'orthographe lexicale, par exemple,
 - des mots formés avec *en/an* (ex. : *exigence, tolérance*);
 - des mots contenant une consonne double ou simple (ex. : *pantoufle, processus*);
 - de cas particuliers comme *recueillir, œil*;
- la construction des phrases;
- l'emploi des pronoms;
- l'emploi de la préposition;
- l'emploi des modes et des temps;
- l'emploi des marqueurs de relation et des connecteurs;
- l'utilisation des principaux signes de ponctuation;
- la justesse du vocabulaire : reconnaître les anglicismes, les barbarismes, les pléonasmes, les impropriétés, etc.;
- le sens des préfixes et des suffixes.

4. MODALITÉS DE PASSATION

- Durant l'examen, le candidat ou la candidate ne peut utiliser ni dictionnaire ni autre document; les notes personnelles ne sont pas permises.
- Le candidat ou la candidate doit apporter son crayon à mine.
- Le temps alloué pour l'examen est de **90 minutes** pour répondre à 60 questions.
- Les résultats parviennent au candidat ou à la candidate sous deux formes : un résultat synthèse et un résultat détaillé (voir annexe).

5. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Le questionnaire a été élaboré à partir des ouvrages suivants :

- Le Petit Robert;
- Le Multidictionnaire de la langue française;
- Le Petit Larousse illustré;
- La Banque de dépannage linguistique.

6. RÉSULTATS

6.1 Envoi des résultats

Les résultats obtenus aux tests sont mis à la poste dans les 12 jours ouvrables, à compter du premier jour ouvrable suivant la date de passation des tests.

Aucun résultat n'est transmis par téléphone.

Les résultats des tests sont envoyés à la personne ou à l'organisme qui en acquitte les frais.

6.2 Copie additionnelle des résultats

Le candidat ou la candidate qui désire des copies additionnelles des résultats obtenus au TECFÉE doit en faire la demande par écrit et acquitter des frais de 10 \$ par copie certifiée.

6.3 Seuil de réussite

Le seuil de réussite au test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) est déterminé par le MÉLS et les universités.

6.4 Consultation

Conformément à la décision du comité directeur, aucune consultation d'épreuve n'est possible.

7. REMBOURSEMENT

Il n'y a aucun remboursement des frais d'inscription acquittés pour les tests. Cependant, si le CÉFRANC doit annuler une session de tests, il offrira une autre date de session ou remboursera le candidat ou la candidate sur présentation de son reçu.

8. REPRISE DU TEST

En cas d'échec, l'étudiant ou l'étudiante reprend seulement la partie non réussie de l'épreuve.

9. REPORT DE LA PASSATION DU TEST À UNE DATE ULTÉRIEURE

Le candidat ou la candidate qui demande, après son inscription aux tests, d'en reporter la passation à une date ultérieure devra acquitter des frais d'administration de 30 \$ pour être inscrit ou inscrite à nouveau.

10. FRAIS D'INSCRIPTION À L'ÉPREUVE

Grille de tarification

Tests de rédaction et de code linguistique	70 \$
Reprises – tests de rédaction et de code linguistique	80 \$
Reprise – test de rédaction	40 \$
Reprise – test de code linguistique	40 \$
Frais de report	30 \$
Copie additionnelle de résultats	10 \$

Les frais d'inscription à l'épreuve sont assumés par le candidat ou la candidate.

11. RÈGLE DE CONSERVATION DES DOCUMENTS

Le CÉFRANC est mandaté par les universités et par le MÉLS et doit respecter les règles d'archivage du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La règle principale est la suivante : l'organisme conserve, dans un endroit sûr et pendant douze mois, le matériel qui a servi à la passation des épreuves (cahiers de rédaction et feuilles de réponses).

Après ces douze mois, le CÉFRANC détruira les examens en sa possession.

**Les copies des examens demeurent la propriété exclusive du
Centre d'évaluation du rendement en français écrit
(CÉFRANC).**

ANNEXE



CERTIFICATION

RÉSULTATS AU TEST DE FRANÇAIS CODE LINGUISTIQUE

NOM : _____ N° DE FICHE : _____

A) ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE ET MORPHOLOGIE	/26
B) SYNTAXE ET PONCTUATION	/13
C) ORTHOGRAPHE LEXICALE	/4
D) VOCABULAIRE	/17
TOTAL GLOBAL	/60
TOTAL EN POURCENTAGE	/100

LE SEUIL DE RÉUSSITE EST FIXÉ À 70 %